Lettre d'Information

École Enfance Jeunesse

Février 2025

Édito

Valérie DUFAU, Vice-Présidente de la CCAA

Mesdames et Messieurs, chers habitants de la Communauté de Communes,
Alors que nous accueillons l'année 2025, il est temps de faire un point sur les importantes avancées et les défis que nous avons rencontré dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse au sein de notre belle Communauté de Communes Armagnac Adour.
En tant que vice-présidente du Comité Consultatif Enfance Jeunesse depuis avril 2024, j'ai eu l'opportunité d'observer de près les différentes initiatives mises en place pour soutenir nos jeunes et leurs familles.

La compétence Ecole Enfance Jeunesse

En 2022, la Communauté de Communes a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) (2022/2026) avec la CAF du Gers et d'autres partenaires (MSA, Conseil Départemental,...)

Les infrastructures scolaires et périscolaires sont réparties sur 5 communes.
L'exercice de la compétence Ecole Enfance Jeunesse par la Communauté de Communes est un atout. Elle permet de favoriser une offre éducative homogène et mutualisée sur le territoire, d'optimiser les moyens et les personnels, de conduire des projets partagés et de développer des partenariats.

Cette compétence permet également aux délégués communautaires, issus de communes n'ayant pas d'école ou d'infrastructure périscolaire, de contribuer à la politique enfance et jeunesse du territoire au sein du conseil communautaire, et donc de répondre également aux attentes des familles et des jeunes de leur commune.

En terme d'organisation du temps scolaire, la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA) souhaite rester dans le cadre national et conserver la semaine de 4,5 jours.

Les structures de l'École Enfance Jeunesse

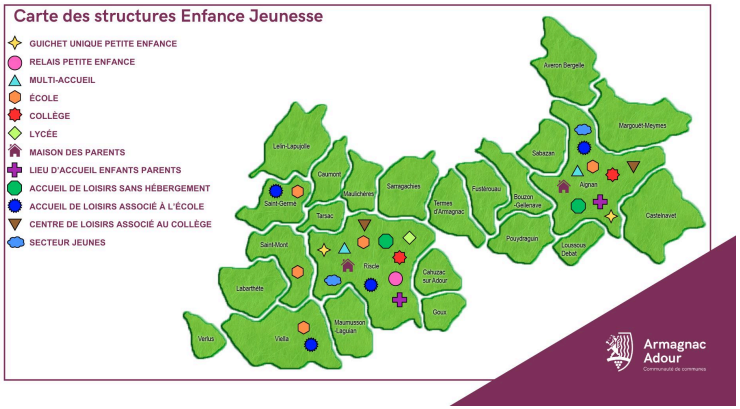

Toutes les structures

Nouveauté

La Maison des Parents

La CCAA souhaite favoriser l'accès de tous les parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité, à travers notamment le développement de lieux ressources et ainsi promouvoir une prise en charge globale de l'accompagnement des parents en regroupant la réponse parentalité pour la rendre plus lisible et avec une attention plus particulière aux familles isolées et précaires.

Cet espace propose une palette diversifiée de services spécialisés dans l'accompagnement à la parentalité pour tout public de tout âge, avec des familles qui subissent la ruralité, bien souvent originaires du territoire et qui peuvent rencontrer un problème de mobilité.

La création de la Maison des Parents permet de :

- **Faciliter l'accès et la connaissance des services, des dispositifs et des actions existants pour les parents**
- **Optimiser la visibilité et la lisibilité de l'existant**
- **Faciliter la coordination des acteurs**
- **Toucher les familles les plus vulnérables en pratiquant "l'aller vers"**

Actualité

Le Référent Handicap Territorial

La CCAA rend l'accès possible des enfants en situation de handicap aux différentes structures que nous avons sur notre territoire. Pour que tous les enfants, quelle que soit la nature de leur handicap, puissent jouer, vivre et grandir avec les autres enfants de leur âge.

La référente handicap est chargée d'orienter, d'informer et d'accompagner les familles, pour apporter une réponse d'accueil au plus près de leurs besoins et de les aider à maintenir une vie sociale et professionnelle.

Pour contacter la Référente Handicap Territoriale :
07 84 64 53 55
referent.inclusion-laep@armagnacadour.fr

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents

La CCAA a ouvert un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), à Aignan le lundi matin et à Riscle le mardi après-midi.
Il s'agit d'un espace de partage et d'échange ; un lieu d'écoute où prendre son temps et jouer ; un endroit convivial où souffler et se rencontrer.

Le LAEP s'adresse à tous les parents et futurs parents mais aussi aux grands-parents et tous les membres de la famille du jeune enfant jusqu'à 6 ans. Il offre la possibilité de rencontrer d'autres adultes et permet à vos enfants de se socialiser.

De plus, deux accueillantes formées à l'écoute peuvent accompagner les enfants dans les étapes importantes de la vie. Le LAEP conforte et renforce le lien enfant-parent. Il valorise le rôle et les compétences des parents, en les plaçant clairement comme premier acteur dans l'éducation de leur enfant.

Pour contacter le Lieu d'Accueil Enfants Parents :
07 84 64 53 55
referent.inclusion-laep@armagnacadour.fr

Le Relais Petite Enfance (RPE)

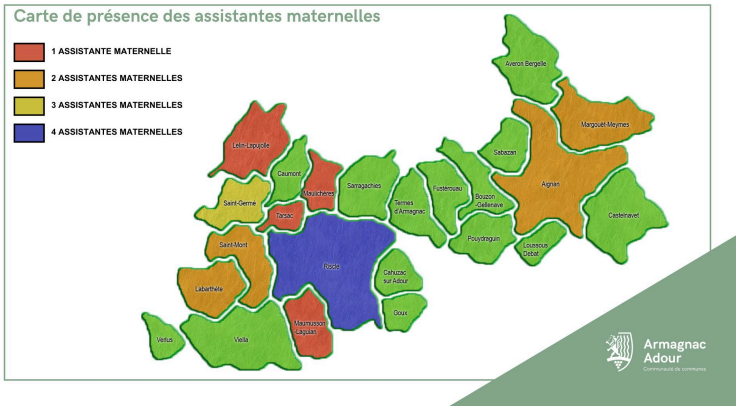

Le RPE se pose en interlocuteur unique pour les familles en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire Armagnac Adour.
Il est repéré par les assistantes maternelles et les parents employeurs et est le portail pour les demandes d'accueil individuel sur la CCAA, mais il informe également sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire.

Les RPE délivrent une information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent et accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.)
Ce service propose des temps d'animations collectifs tous les lundis matins pour les Assistantes Maternelles ou les parents employeurs.

Pour contacter le Relais Petite Enfance :
06 76 65 38 29 ou 05 62 69 86 43
rpe@armagnacadour.fr

Communauté de communes Armagnac Adour
1 Rue du Bourdalat, 32400 Riscle
05 62 69 86 43

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo